

Jacques Bichot, économiste, pour Atlantico, 27/4/2019

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3571399/edouard-philippe-et-le-gouvernement-au-chevet-de-la-depense-publique--mais-qui-beneficie-vraiment-de-quoi-aujourd-hui-en-france--jacques-bichot-marc-de-basquiat>

1- Le mouvement des Gilets jaunes a pu mettre à jour une demande des Français d'une plus grande justice en termes de dépenses publiques. Quels seraient les moyens de rectifier cette situation pour en arriver à une situation plus "juste" conformément au souhait des Français ?

Le problème est que les Français n'ont pas tous la même idée de ce qui est juste ou injuste. Pour certains, il est juste que quelqu'un qui ne fait guère d'efforts pour se rendre utile n'ait pas plus que le minimum vital. Pour d'autres, tout le monde devrait bénéficier d'une certaine aisance, en prélevant lourdement sur les riches pour redistribuer à ceux dont le niveau de vie est inférieur à la moyenne. Ces deux façons d'envisager la justice ont été dénommées respectivement justice « commutative » (recevoir autant que ce que l'on fournit) et justice « distributive » (ceux qui ne gagnent pas beaucoup doivent bénéficier d'importants revenus sociaux financés par prélèvement sur ceux qui ont des revenus supérieurs à la moyenne).

Reste une sorte de consensus pour éviter que certains êtres humains soient dans la misère. Mais deux questions se posent alors : Premièrement, les pauvres auxquels celui qui a quelques moyens doit donner pour les sortir de la misère, sont-ils ceux de son voisinage (village ou quartier), ou de son pays, ou d'un ensemble de pays tel que l'Union européenne, ou du monde entier ? Deuxièmement, faut-il donner au pauvre de quoi vivre correctement sans pour autant « gagner sa vie », ou mettre l'accent sur la formation des qualités qui permettent de participer efficacement à la production, de façon que les personnes actuellement en difficulté deviennent aptes à se tirer d'affaire par elles-mêmes ?

Rappelons à ce sujet le proverbe bien connu : donner un poisson à un pauvre, c'est lui éviter la faim pendant un jour ou deux ; lui apprendre à pêcher, c'est lui permettre de se nourrir toute sa vie. Malheureusement, malgré la pertinence de ce proverbe, il ne permet pas de résoudre tous les problèmes de pauvreté, car il y a des personnes auxquelles on ne parvient pas à apprendre à pêcher, soit qu'elles en soient incapables, soit qu'elles ne le veuillent pas, soit que l'on s'y prenne mal. Et je pense que, pas toujours mais assez souvent, c'est parce que l'on s'y prend mal.

Que faire pour s'y prendre mieux quand on cherche à « apprendre à pêcher », c'est-à-dire à aider les personnes en difficulté à se former en vue d'exercer des métiers utiles et qui leur conviennent ? Notre système d'assistance est trop exclusivement axé sur l'aide monétaire ; nous devrions privilégier un suivi très personnalisé permettant aux personnes qui en ont besoin de reprendre confiance en elles, de se former, et de trouver un métier où il existe des besoins et qui leur convienne. On parle parfois de « care » à ce propos. Michel Guérin, dans son ouvrage *De l'Etat providence à l'Etat accompagnant* (Michalon, 2010), a donné

de bonnes indications sur ce que l'on pourrait faire dans ce sens ; je regrette qu'il n'ait pas été davantage entendu.

2- En quoi le système actuel de dépenses publiques, en France, peut-il être considéré comme "injuste" ?

Un dicton dit « on ne prête qu'aux riches ». Faire ses études dans des établissements d'excellence est plus facile si l'on est le fils ou la fille de personnes ayant elles-mêmes une bonne formation et un métier lucratif. Il existe donc une certaine focalisation des dépenses d'enseignement, du primaire à l'enseignement supérieur, qui profite aux enfants de familles aisées. Ce n'est cependant pas une grosse inégalité, parce que des enfants et des jeunes vivant dans des familles d'un bon niveau culturel et professionnel tirent plus facilement profit de classes où il y a 40 ou 50 élèves, et de grands amphithéâtres : objectivement, bien former un enfant d'ingénieur ou de cadre supérieur revient, statistiquement, moins cher que de bien former un enfant issu d'une catégorie socio-professionnelle plus modeste. Mais comme l'égalitarisme français s'exerce dans les deux sens, il rend difficile de fournir à des élèves ou étudiants venus de milieux défavorisés le petit coup de pouce qui leur permettrait d'être plus nombreux à passer par l'X ou par l'ENA.

L'injustice budgétaire ne me paraît pas très importante en France, exception faite de quelques domaines marginaux. Certes, les dotations qui permettent aux deux opéras publics parisiens de produire des spectacles prestigieux, dont les prix de revient dépassent largement le prix des places, pourtant assez élevé, profitent nettement plus aux bobos du 5^{ème} arrondissement qu'aux habitants d'Aubervilliers ; mais il est également vrai que ces derniers profitent de nombreuses dépenses publiques, par exemple les aides sociales, dont ne bénéficient pas les premiers.

Franchement, les dépenses publiques, en France, me paraissent plutôt redistributives que créatrices d'inégalités supplémentaires. Prenons l'assurance maladie : grâce à elle, les gens dont les revenus sont modestes reçoivent quasiment les mêmes soins que les riches. Quant aux prestations familiales et aux aides diverses et variées, elles profitent moins aux riches.

Le principal exemple de sens contraire – mais il est de taille – concerne les retraites par répartition : le système actuel d'attribution des droits à pension au prorata des revenus professionnels revient à donner des pensions confortables aux personnes qui ont eu, comme on dit, « de belles situations ». Or, dans la réalité économique, contrairement à la législation en vigueur, ce ne sont pas les cotisations vieillesse qui préparent les futures pensions, mais le fait d'avoir élevé des enfants. En effet, les cotisations étant dépensées (« réparties ») immédiatement, ce sont les cotisations futures des bébés actuels qui paieront les retraites futures. Donc, en bonne logique, les pensions devraient être attribuées, pour une part importante, au prorata des enfants élevés.

Si l'on tient compte de cette réalité économique, on découvre la principale injustice de notre système social : à savoir que les cotisations vieillesse des enfants de ménages modestes sont pour une part importante confisquées au profit des personnes âgées ayant été de riches adultes. Le chiffrage de cette ponction des classes supérieures sur les classes moyennes et inférieures reste

hélas en attente de quantification, mais son existence est aussi certaine que scandaleuse.

3- Quelles sont les catégories de populations qui en tirent les principaux bénéfices ?

Il est très difficile de répondre à cette question, premièrement parce que le système français est assez opaque, et deuxièmement parce qu'il n'est pas facile de dire ce que c'est que « tirer un bénéfice » des dépenses publiques. Dès que nous mettons le pied hors de chez nous, nous tirons bénéfice des dépenses faites pour entretenir la voirie, installer et faire fonctionner un éclairage public, réguler la circulation des véhicules, protéger les citoyens contre les agressions, etc.

Certes, nous sommes tentés de dire que ces services ne sont pas parfaits, que par exemples telles rues restent sales, ou mal éclairées, que les « gendarmes couchés » qui mettent à l'épreuve les amortisseurs de nos véhicules et nos vertèbres sont construits sans respect des règles officielles qui les prévoient moins traumatisants, et ainsi de suite, mais si nous comparons à la voirie du Tiers monde, il n'y a pas photo.

Pour mesurer l'impact des dépenses publiques sur les différentes catégories de population, les moins mauvais indicateurs sont probablement les indices d'inégalité de revenus et la proportion des prestations sociales dans le revenu des ménages.

L'indice de Gini est, au niveau mondial, le plus utilisé pour mesurer les inégalités de revenus. Plus il est élevé, plus les inégalités de revenus sont fortes. Or, les comparaisons internationales situent la France parmi les pays où cette inégalité est assez faible. En République démocratique du Congo, l'indice est maximal, à 0,49. Aux Etats-Unis, il est très élevé pour un pays riche : 0,415, à peu près à égalité avec la Chine (0,42). La Russie est à 0,38 ; l'Inde à 0,35, l'Allemagne à 0,32, comme le Japon ; le Luxembourg est à 0,31 ; et la France, à 0,29, est un des rares pays à se situer en dessous de 0,30.

Cette situation très honorable n'est pas due exclusivement au système fiscal, qui ponctionne assez lourdement les hauts revenus, et social, qui verse beaucoup d'argent aux ménages modestes ; elle tient aussi au fait que les revenus avant impôts et prestations ne sont pas, loin s'en faut, parmi les plus inégalitaires dans le monde, mais il est difficile de contester le rôle redistributif joué par notre système fiscal et social.